



*Syndicat Mixte
du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
Pays Vallées d'Azur Mercantour/ Communauté de
Communes Alpes d'Azur*



Appel à candidatures

Stage - Evaluation et communication LEADER 2014-2020

CONTEXTE

Le Parc Naturel Régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012 dans l'objectif de dynamiser les activités économiques autour de la préservation et de la mise en valeur des patrimoines du territoire. Il représente une surface de 90 000 ha, répartis sur 45 communes et dont la population s'élève à environ 32 000 hab. Le territoire possède des patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels mais fragiles. Ils sont menacés par un déclin des activités économiques au Nord du territoire et par une pression résidentielle et de loisirs plus au Sud et à l'Est. L'enjeu majeur est d'allier développement local et préservation des patrimoines dans ce contexte.

Le Pays Vallées d'Azur Mercantour et la Communauté de Communes Alpes d'Azur rassemblent, depuis le 1er janvier 2014, 34 communes des vallées du Var, du Cians et de l'Estéron. Ils regroupent près de 10 000 habitants et recouvrent un territoire de moyennes et de hautes montagnes de près de 90 000 ha. Le territoire est caractérisé par une pression démographique en augmentation, des mouvements pendulaires importants, particulièrement dans sa partie sud, et des activités économiques qui déclinent ou se recomposent. Tandis que les besoins en services évoluent avec l'arrivée de nouvelles populations, en grande partie issues du milieu urbain, le renouveau d'une économie locale, endogène et diversifiée est un enjeu fort pour le développement à venir du territoire.

Douze communes adhérentes au Syndicat mixte du PNR sont rattachées à la Communauté de Communes Alpes d'Azur. Conscientes de partager des problématiques pour grande partie comparables, les deux structures se sont associées afin de porter ensemble une candidature LEADER dans le cadre de la nouvelle programmation 2014-2020 et ainsi faire émerger des projets collectifs autour d'une priorité de développement local. Leur candidature, axée autour de l'ambition suivante « **Favoriser les initiatives locales pour une vie rurale dynamique et écoresponsable** » a été acceptée par l'Autorité Unique de Gestion du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur en mars 2015.

Depuis cette date, le programme est pleinement intégré aux dynamiques du territoire et a permis de fédérer acteurs publics et privés autour des projets des entreprises, associations et collectivités. Le Groupe d'Action Locale (GAL) a permis de fédérer acteurs publics et privés autour des projets des entreprises, associations et collectivités et de soutenir plus de 40 projets.

MISSIONS

La mission principale du stagiaire sera la communication et l'évaluation du programme LEADER 2014-2020.

1) Evaluation

Mise en œuvre d'actions permettant la réalisation de l'évaluation du programme LEADER 2014-2020 :

- Collecte de données quantitatives et qualitatives
- Réalisation d'entretiens avec les porteurs de projet ayant bénéficié du programme
- Identification des difficultés rencontrées et des points d'amélioration à apporter
- Analyse et mise en forme de la restitution des données quantitatives et qualitatives

2) Communication

Mise en œuvre d'actions de valorisation des projets financés sur le programme LEADER 2014-2020 :

- Création d'outils de communication et rédaction de contenus
- Suivi de la réalisation des reportages vidéos / photos des bénéficiaires
- Sollicitation de la presse pour communiquer sur les projets
- Suivi du projet de stratégie de communication commune au GAL de la Région SUD

PROFIL REQUIS

Formation Bac + 3/5 en gestion des territoires et développement local / évaluation des politiques publiques / environnement / communication des collectivités

- Intérêt pour le programme LEADER et le développement rural
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des problématiques du monde rural
- Connaissance de l'ingénierie de projet
- Maîtrise des logiciels informatiques et de communication

- Dynamique, autonome, esprit d'initiative et rigoureux
- Polyvalence et adaptabilité aux interlocuteurs variés, proche du terrain
- Qualités relationnelles et rédactionnelles

Permis B indispensable

CONDITIONS

Le (la) stagiaire sera encadré(e) par la chargée de mission LEADER. Il (elle) travaillera en lien étroit avec la gestionnaire et l'assistante gestionnaire.

Basé(e) dans les locaux du PNR, il (elle) travaillera en collaboration avec les équipes du PNR et de la Communauté de Communes Alpes d'Azur.

Période : 4 à 6 mois à partir de mars 2021. Ces dates pourront varier de quelques semaines.

Temps de travail : Complet, 35h hebdomadaire

Déplacements : régulièrement sur le territoire du PNR des Préalpes d'Azur et sur celui de la Communauté de Communes Alpes d'Azur. Véhicule de service.

Lieu : 1 Avenue François Goby - 06460 Saint Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes)

Possibilité d'aide à la recherche de logement. Télétravail possible dans la limite de 16h par semaine (après période d'immersion éventuellement).

Indemnisation : selon réglementation en vigueur.

Merci de nous adresser votre lettre de motivation et votre CV **avant le 17 février 2022** par mail uniquement à : leader@pnr-prealpesdazur.fr et recrutement@pnr-prealpesdazur.fr en citant en objet du mail « Candidature stage LEADER »

Pour toute question, merci de contacter l'équipe LEADER : 04 92 42 39 32 - leader@pnr-prealpesdazur.fr